



République Française  
Liberté – Egalité – Fraternité

Département des Yvelines  
-----  
Arrondissement de Versailles  
-----  
Canton de Versailles 2  
-----  
Commune de Viroflay

-----  
**VILLE DE VIROFLAY**  
-----

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance ordinaire du Vendredi 27 novembre 2015

N° 117/15 L'an deux mille quinze, le vingt-sept novembre à vingt heures le Conseil municipal de la Ville de Viroflay, légalement convoqué s'est assemblé à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Olivier LEBRUN, Maire, Vice-Président du Conseil départemental des Yvelines.  
N° O.J. : 11

**OBJET : « VIROFLAY A L'HORIZON 2025 » : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE 5 ILOTS - BILAN DE LA CONCERTATION PREALABLEMENT A LA CREATION D'UNE ZAC**

Date de convocation : 20 novembre 2015

Date d'affichage de la convocation : 20 novembre 2015

**NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX**

En exercice : 33

Présents : 28

Votants : 32

**SECRETAIRE DE SEANCE : M. LEVESQUE**

**RAPPORTEUR : M. BERNICOT**

Etaient présents : M. Olivier LEBRUN, Maire – Mme Pauline BILLAUDEL (quitte la séance à 21 h 20 avant le vote de la délibération 8) – M. Roland de HEAULME – Mme Béatrice BERTHOD – M. Vincent GUILLON – Mme Jane-Marie HERMANN – M. Louis LE PIVAIN – Mme Christine CARON – M. Jean-Michel ISSAKIDIS (adjoints) – Mme Marie DENAISON – M. Daniel DER HAROUTIOUNIAN – Mme Camille FAULQUE – M. Jean BERNICOT – Mme Geneviève JOIE – M. Philippe GEVREY – Mme Laure COTTIN – M. Didier HOFFMANN – Mme Paola PILICHIEWICZ – Mme Marie BRENIER – M. Daniel ROMAN – Mme Christine VALLETTE – Mme Aurélie JUILLET – M. Roger LEVESQUE - Mme Emmanuelle PELE - M. Julien BOUFFARTIGUE – Mme Sabine BESNARD – M. Jean-Marie LEBRETON - Mme Fanny RUPH – Madame Danièle HARAN, Conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice,

**Pouvoirs :**

Mme BILLAUDEL donne pouvoir à M. de HEAULME

M. MOSSE donne pouvoir à Mme PILICHIEWICZ

M. BEIS donne pouvoir à M. GUILLON

M. GRELE donne pouvoir à Mme HARAN

**Absents : M. JEANBART.**

---

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29,

VU le Code de l'urbanisme, notamment son article L.300-2,

.../...

VU le Plan Local d'Urbanisme adopté par le Conseil municipal le 24 avril 2013,

VU la délibération du Conseil municipal n°69/14 du 10 octobre 2014 définissant les objectifs du projet de renouvellement urbain (rappelés dans le bilan de la concertation annexé à la présente) et les modalités de la concertation préalable à la création d'une ZAC, à savoir :

- informations dans une brochure spéciale diffusée à l'ensemble des habitants, dans le journal municipal « l'Echo de Viroflay », et sur le site internet de la Ville,
- réunion publique de présentation du projet de renouvellement urbain avec recueil des avis du public,
- mise à disposition du public d'un registre d'observations en mairie.

VU le bilan de la concertation annexé à la présente délibération,

Monsieur Jean BERNICOT, Conseiller municipal, rapporteur entendu,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL

ACTE que les modalités de la concertation portant sur le projet de renouvellement urbain dénommé « Viroflay à l'horizon 2025 » se sont déroulées conformément aux modalités fixées par la délibération n°69/14 du Conseil municipal du 10 octobre 2014.

ARRÊTE le bilan de la concertation, tel qu'annexé à la présente délibération.

Le bilan sera tenu à la disposition du public à l'Hôtel de Ville et sur le site internet de la Ville.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal,

Le Maire,

Vice-Président du Conseil départemental des Yvelines,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission  
En préfecture, le 07 DEC 2015  
De l'affichage, à compter du 07 DEC 2015  
Ou de la notification



Signature  
Olivier LEBRUN  
Maire de Viroflay  
Vice-Président du Conseil départemental des Yvelines  
Par délégation, Stéphanie COUDERC  
Directrice Générale des Services



Olivier LEBRUN